

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2023

---

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES  
PROFESSIONNELS - (N° 1175)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS252

présenté par  
M. Bazin

-----

### ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« avis », insérer le mot :

« conforme ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à préciser que l'avis de la commission composée de professionnels de santé doit obligatoirement être suivi.